

RÉUNION DU BUREAU DU CCP DE L'ONUSIDA

DATE : vendredi 15 janvier 2021

HEURE : 13h00-16h30

LIEU : Réunion sur Teams (virtuelle)

PARTICIPANTS

Bureau du Conseil de Coordination du Programme (CCP) : Dr Kalumbi Shangula, Mme Anne-Marie Nitschke, Mme Julieth Karirao et Mme Xungileni Chitundu (Namibie : représentant le Président) ; Dr Walaiporn Patcharanarumol, Dr Monthinee Vasantiuppapokakorn et M. Natee Vichitsorasatra (Thaïlande : représentant le Vice-président) ; Mme Julia Martin (États-Unis d'Amérique : représentant le Rapporteur) ; M. Alexander Pastoors et Mme Jules Kim (représentant la Délégation des ONG du CCP) ; et M. Andy Seale et Hywel Jones (OMS : représentant les Coparrainants de l'ONUSIDA).

Secrétariat de l'ONUSIDA : M. Tim Martineau, Directeur exécutif adjoint de la gestion et de la gouvernance par intérim, M. Morten Ussing, Directeur de la Gouvernance et des Affaires multilatérales, Mme Samia Lounnas, Conseillère principale en gouvernance, Gouvernance et Affaires multilatérales, et Mme Maggie Lemons, Gouvernance et Affaires multilatérales

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. Réunion d'information du CCP sur la Stratégie
2. Préparatifs pour la Session spéciale du CCP de mars 2021, y compris les modalités des réunions du CCP en 2021
3. Rapport du CCP au Conseil économique et social (ECOSOC)
4. Préparatifs pour la Réunion du CCP de juin 2021
5. Création du Comité consultatif indépendant pour les questions de contrôle externe

6. Autres questions

SOMMAIRE

Observations liminaires de la Présidente du Bureau du CCP

Mme Xungileni Chitundu, représentant la Namibie en sa qualité de Présidente du Bureau du CCP, a souhaité la bienvenue aux membres du bureau pour leur première réunion. La Présidente a noté que 2021 sera une année cruciale pour la riposte au sida, avec l'adoption de la prochaine Stratégie mondiale de lutte contre le sida et une réunion de haut niveau de l'assemblée générale des Nations Unies sur le VIH et le sida, ainsi qu'un moment important pour le CCP lui-même avec l'établissement des rôles de supervision récemment convenus à la 47^e réunion du CCP et le premier rapport du CCP au Conseil économique et social. La Présidente a souligné l'importance d'un bureau engagé pour appuyer ces travaux.

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres du bureau pour 2021 : la Namibie en tant que présidente, la Thaïlande en tant que vice-présidente, les États-Unis d'Amérique en tant que rapporteur, l'OMS en tant que président du comité des organismes coparrainants et les représentants de la délégation des ONG, et a félicité les nouveaux membres de leur élection au bureau.

- 1. Réunion d'information du CCP sur la Stratégie** *Le bureau recevra une mise à jour et fournira des orientations sur la réunion d'information du CCP sur la stratégie , comme demandé au point 10.3 de la décision issue de la 47^e réunion du CCP : « Prie le bureau d'organiser une réunion d'information du CCP d'ici à la fin du mois de janvier 2021 pour présenter le cadre révisé, y compris un résumé analytique de la Stratégie de l'ONUSIDA, en identifiant les actions prioritaires nécessaires pour mettre fin au sida d'ici à 2030 et en tenant compte des observations du 47^e Conseil de coordination du programme. »*

Comme indiqué dans la décision 10.3 issue de la 47^e réunion du CCP, le bureau du CCP organisera une réunion d'information sur la Stratégie mondiale de lutte contre le sida. Avant la réunion, les membres du bureau ont reçu un résumé des déclarations faites à la 47^e réunion du CCP sur la stratégie. Ces observations sont prises en compte par le Programme commun dans l'élaboration d'un cadre révisé pour la Stratégie, qui sera présenté lors de la prochaine réunion d'information.

Le cadre révisé sera présenté au bureau du CCP pour examen et orientation avant d'être distribué aux membres du CCP avant la réunion d'information. Après la réunion d'information, la stratégie sera finalisée et communiquée au CCP avant la session spéciale de mars du CCP, conformément au [Modus Operandi](#).

Il est proposé que la réunion d'information se tienne au début de février, ce qui, selon le conseiller juridique, est conforme au point de décision.

Les membres du bureau ont pris note du résumé des observations formulées à la 47^e réunion du CCP, qui a permis au programme commun de progresser dans l'élaboration de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida. En tant que membres des groupes de rédaction, les coparrainants ont réaffirmé qu'ils étaient favorables à la prise en compte de ces déclarations dans l'élaboration du cadre révisé. Les membres du bureau ont souligné que la réunion d'information sera un moment important pour relayer de nouvelles informations, présenter le cadre final et renforcer la confiance parmi les parties prenantes quant à l'orientation de la Stratégie. Les membres du bureau ont indiqué que la réunion d'information devrait être ouverte à la fois aux membres du CCP et aux observateurs afin de permettre une consultation complète. Les membres du bureau ont noté qu'il importait de disposer de documents d'information succincts et hiérarchisés, illustrant les principaux messages pour faciliter l'examen et la préparation des parties prenantes avant la réunion d'information. Un avant-projet serait certes le bienvenu, mais il ne devrait pas remplacer les produits demandés dans le point de décision du CCP : un cadre révisé avec un résumé analytique.

Un projet d'ordre du jour de la réunion d'information sera distribué pour examen et approbation par le bureau du CCP. Le secrétariat communiquera le cadre révisé et l'avant-projet de la Stratégie au bureau du CCP pour obtenir des directives sur la finalisation définitive avant que le CCP dans son ensemble ne le reçoive avant la réunion d'information. Les invitations à la réunion d'information seront envoyées sous peu.

2. Préparatifs pour la Session spéciale du CCP de mars 2021, y compris les modalités des réunions du CCP en 2021

Le bureau recevra une mise à jour et fournira des orientations sur les préparatifs de la prochaine Session spéciale du CCP de mars 2021.

Lors de sa 47^e réunion, le CCP a convoqué une Session spéciale du CCP en mars 2021. Le bureau du CCP a reçu deux documents d'information à l'appui de ses débats avant la réunion :

- le tableau de décision de suivi du CCP, qui décrit les points potentiels à l'ordre du jour ainsi que le point de décision qui les accompagne. (Annexe 1)
- Un projet de modalités et de procédures pour toutes les réunions virtuelles du CCP en 2021.

Le président du CCP a rappelé les points de décision de la 47^e réunion du CCP et la résolution 2019 du Conseil économique et social comme base pour l'ordre du jour de la Session spéciale.

- **[Stratégie de l'ONUSIDA au-delà de 2021]** Prie le directeur exécutif de présenter la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 lors d'une Session spéciale du CCP au plus tard en mars 2021 pour examen et adoption ;

- **[Évaluation – Réponse de la direction]** Prend note des progrès actuels de la réponse de la direction d'ONUSIDA à l'évaluation indépendante de la riposte du système des Nations Unies au sida 2016-2019 et prie le Programme commun de montrer comment il entend aider les pays à mettre en œuvre la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 avec des actions, des contributions et des responsabilités plus spécifiques, grâce à son nouveau cadre de résultats et de responsabilisation, lors de la Session spéciale de mars 2021 ;
- **[Résolution 2019 du Conseil économique et social]** Prie le Conseil de coordination du programme d'examiner les questions de gouvernance du Programme commun, ainsi que la manière dont le Programme commun pourrait être financé de manière durable, conformément à tous les principes pertinents des Nations Unies, en vue d'évaluer ces questions, afin de disposer d'un Programme commun efficace, efficient et responsable, et de faire rapport au Conseil économique et social d'ici 2021 ;

Compte tenu du nombre de points à l'ordre du jour et de l'importance de veiller à ce qu'un temps suffisant soit alloué à chacun d'eux, le président a proposé que le bureau envisage une Session spéciale de deux demi-journées (compte tenu de la nécessité d'une rencontre virtuelle). La première journée serait consacrée à l'examen et à l'adoption de la Stratégie. Le deuxième jour comprendrait deux points de l'ordre du jour : l'UBRAF et le rapport du CCP au Conseil économique et social.

Afin de se conformer aux points de décision du CCP et de permettre l'inclusion rapide de la Stratégie dans le rapport du Secrétaire Général pour la réunion de haut niveau, le Président a proposé que la Session spéciale se tienne à la fin du mois de mars. Cela respecterait également le calendrier nécessaire pour la présentation des rapports du Conseil économique et social pour 2021. À la suite d'une discussion avec la Directrice exécutive, le Président proposerait officiellement une date au bureau du CCP.

Les membres du bureau du CCP ont demandé que l'ordre du jour provisoire prévoie une partie du temps consacré à la Stratégie au cours de la deuxième journée de la Session spéciale afin de veiller à ce que suffisamment de temps soit accordé aux discussions et aux consultations. Le représentant des coauteurs a noté que le groupe directeur sur l'élaboration du nouveau cadre de résultats et de responsabilisation a été appelé à se réunir maintenant que la stratégie est en cours de finalisation. Ce groupe se réunira sur une base hebdomadaire et s'engage à poursuivre ses consultations avec les parties prenantes. La session spéciale sera l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement devant l'ensemble du CCP.

À la suite de la réunion du bureau, le secrétariat a finalisé un projet d'ordre du jour dans les délais sur la base de la discussion en vue de l'approbation finale par courrier électronique. Les invitations à la session spéciale de mars du CCP seront envoyées sous peu, conformément au Modus Operandi.

Outre le contenu de la session spéciale de mars, le bureau du CCP a examiné les modalités et procédures d'une telle session. Dans le cadre de la discussion, le bureau du

CCP a reçu un projet de document sur les modalités et procédures pour examen et approbation afin de le soumettre au CCP pour prise de décision intersessions.

Le président a annoncé qu'afin de réduire au minimum le nombre de décisions intersessions requises, le projet de document intersessions propose des modalités et des procédures pour toute réunion virtuelle du CCP organisée en 2021. Le président a invité le secrétariat à présenter le projet de document.

Le document intersessions s'appuie sur les modalités et procédures utilisées lors des 46^e et 47^e réunions du CCP en 2020, y compris la tenue d'une session préparatoire et l'utilisation de la plateforme Zoom. Des réunions préliminaires seraient prévues avant les réunions virtuelles du CCP ; le bureau du CCP établirait le calendrier des réunions préliminaires et des consultations selon que de besoin et les communiquerait à l'avance au CCP.

Compte tenu de l'état actuel de la pandémie, il est prévu que la session spéciale de mars et la réunion de juin du CCP soient entièrement virtuelles. Une décision sur la réunion de décembre du CCP sera prise ultérieurement. Dans l'éventualité où une réunion en personne pourrait avoir lieu, le CCP reviendrait à des méthodes de travail plus traditionnelles selon le Modus Operandi. Dans ce cas, le président communiquerait avec la commission. Dans l'éventualité où le bureau proposerait une réunion hybride, un nouveau document sur les modalités et procédures devrait être approuvé par le CCP.

Le secrétariat a examiné trois principaux changements apportés aux modalités et procédures des réunions virtuelles du CCP sur la base des enseignements tirés des réunions du CCP de 2020 :

- Le statut d'orateur/auditeur serait supprimé au profit de l'octroi du droit de parole à tous les représentants. Un maximum de six participants par membre et quatre par observateur, mais ce changement offrirait une plus grande flexibilité aux participants.
- Les réunions préalables permettront à tous les participants de soulever des questions concernant les points de décision et, si le bureau du CCP le juge nécessaire, une consultation sur les points de décision pourrait avoir lieu avant la réunion du CCP, uniquement avec les membres du CCP. Cela aidera à dégager un consensus et fournira une base solide pour les points de décision déposés par le président.
- En cas de réunion virtuelle, une journée supplémentaire sera ajoutée pour veiller à ce qu'il existe un calendrier approprié pour les points de l'ordre du jour et le segment thématique.

Le projet de document intersessions a été examiné et approuvé par un conseiller juridique.

Le bureau s'est félicité de la décision de disposer d'un document unique sur les modalités et procédures pour toutes les réunions virtuelles du CCP en 2021. Les membres soulignent que les réunions préparatoires sont très utiles, mais qu'elles augmentent aussi considérablement la charge de travail des participants au CCP. Le bureau du CCP tiendra compte de cette charge de travail lorsqu'il établira le calendrier des réunions préliminaires

du CCP et établira l'ordre de priorité des principaux points à l'ordre du jour. Les membres du bureau ont également souligné l'importance de fournir des présentations PowerPoint avec des notes pour permettre à ceux qui ne peuvent pas assister aux réunions préparatoires d'examiner pleinement les documents.

À la suite de la réunion, le secrétariat a finalisé le document sur les modalités et procédures, qui a été approuvé par le bureau du CCP. Le document sera envoyé au conseil de coordination du programme pour la prise de décisions intersessions dans son ensemble.

3. Rapport du CCP au Conseil économique et social (ECOSOC)

Le bureau examinera le prochain rapport du CCP au Conseil économique et social sur les questions de gouvernance, comme demandé par la résolution de 2019 du Conseil économique et social concernant le programme conjoint : « Prie le Conseil de coordination du programme d'examiner les questions de gouvernance du programme commun, ainsi que la manière dont le programme commun pourrait être financé de manière durable, conformément à tous les principes pertinents des Nations Unies, en vue d'évaluer ces questions, afin de disposer d'un programme commun efficace, efficient et responsable, et de faire rapport au Conseil économique et social d'ici 2021. »

Le président a rappelé les paragraphes pertinents de la résolution de 2019 du Conseil économique et social demandant un rapport du CCP pour fournir un rapport au Conseil économique et social en 2021 sur les questions de gouvernance du programme commun, ainsi que sur la manière dont le programme commun pourrait être financé de manière durable par les fonds de base. Ce rapport, demandé dans la résolution de 2019 du Conseil économique et social, sera le premier du genre.

Le rapport du groupe de travail du CCP sur les recommandations du CCI fournira un cadre pour l'ébauche du rapport. Le président a rappelé la décision prise par le CCP lors de sa 47^e réunion d'inclure dans le présent rapport une demande adressée au secrétaire général concernant les limites de mandat et les résultats attendus du directeur exécutif :

- « Convient d'inclure dans le prochain rapport du CCP au Conseil économique et social (ECOSOC) une recommandation invitant le Conseil à demander au secrétaire général de fournir un rapport, après consultation avec le CCP, concernant l'établissement d'une limite de deux mandats de quatre ans et les attentes en matière de résultats pour le directeur exécutif d'ONUSIDA, conformément aux pratiques du système des Nations Unies, comme recommandé par le CCI. »

Pour appuyer l'élaboration du rapport, un consultant indépendant a été recruté. Dans le cadre de l'examen de ce point à l'ordre du jour, les membres du bureau du CCP ont reçu un calendrier provisoire pour l'élaboration et la présentation du rapport du Conseil économique et social (annexe 2). Le secrétariat a présenté le calendrier provisoire comme suit :

- À la fin de janvier, un aperçu du rapport sera soumis au bureau pour examen et approbation. Par la suite, l'ébauche serait communiquée à l'ensemble du CCP.

- Une réunion d'information sur l'ébauche du rapport du Conseil économique et social aurait lieu au début de février. Celle-ci constituerait un point de contact avec les membres du CCP qui, outre leurs commentaires écrits, pourraient faire des déclarations et demander des éclaircissements sur toute question.
- Lors de la session spéciale de mars, le rapport complet serait examiné en vue de son adoption éventuelle. Comme pour tous les documents, il sera affiché en ligne avant la session.
- Le rapport du CCP serait ensuite soumis avec le rapport du directeur exécutif au Conseil économique et social avant la date limite provisoire fixée au 28 avril.
- Les négociations sur la résolution du Conseil économique et social auront lieu à Genève au début du mois de juillet et seront animées par le président et le vice-président, avant que la résolution ne soit finalement adoptée à New York à la fin du mois de juillet.

Les membres du bureau du CCP ont réaffirmé que le rapport du groupe de travail du CCP sur les recommandations du CCI constituerait un cadre utile pour le rapport du CCP à l'intention du Conseil économique et social. Les membres ont exprimé leur soutien vis-à-vis du calendrier tel qu'il a été rédigé et demandé des mises à jour continues sur les progrès accomplis.

À l'issue du débat, la présidente poursuivrait l'élaboration du projet de plan général avec l'appui du consultant. Un projet de plan général sera soumis au bureau pour observations à la fin du mois. Le secrétariat organisera une réunion d'information du CCP à ce sujet.

4. Préparatifs pour la réunion du CCP de juin 2021

Le bureau recevra une mise à jour et donnera des orientations sur les préparatifs de la 48^e réunion du CCP, y compris l'examen des points proposés à l'ordre du jour.

Le président a présenté ce point à l'ordre du jour en rappelant que le bureau avait précédemment convenu que la 48^e réunion du CCP serait probablement virtuelle et respecterait les modalités et procédures d'une telle réunion. Compte tenu de la nature virtuelle de la réunion, le président demande aux membres de tenir compte de l'intervalle de temps raccourci d'une réunion lors de l'examen des points potentiels à l'ordre du jour de la réunion de juin.

Le président a noté que l'établissement de l'ordre du jour de la 48^e réunion bien à l'avance fournit au secrétariat un soutien pour commencer ses travaux rapidement et assurer la provision des documents en temps opportun. Le président a donné la parole au secrétariat pour obtenir une vue d'ensemble des éventuels points à l'ordre du jour de la 48^e réunion du CCP.

Dans le cadre de l'examen de ce point à l'ordre du jour, les membres du bureau du CCP ont reçu le tableau des points à l'ordre du jour relatifs au suivi de la 48^e réunion du CCP. Ces points de suivi tiennent compte de tous les points de décision et des demandes spécifiques formulées par le CCP lors des réunions précédentes.

Points permanents : Les points permanents suivants sont une pratique courante pour la réunion de juin du CCP.

- **Rapport de la 47^e réunion du CCP : (confirmé pour la session spéciale)** Le projet de rapport de la réunion précédente est en cours de finalisation et sera distribué au président du CCP en 2020, les États-Unis, pour approbation avant d'être publié. Le modus operandi du CCP exige que le rapport soit publié peu après la publication de l'ordre du jour : « Un rapport de la réunion du CCP incorpore les recommandations, décisions et conclusions visées au paragraphe 30 ci-dessus et est distribué aux membres et aux autres participants dans les soixante jours suivant la clôture de la réunion. »
- **Rapport de la session spéciale : (confirmé pour la 48^e réunion du CCP)** Le rapport de la session spéciale sera finalisé et distribué au président du CCP de 2021 pour approbation avant d'être publié. Le Modus Operandi du CCP exige que le rapport soit publié peu après la publication de l'ordre du jour : « Un rapport de la réunion du CCP incorpore les recommandations, décisions et conclusions visées au paragraphe 30 ci-dessus et est distribué aux membres et aux autres participants dans les soixante jours suivant la clôture de la réunion. »
- **Rapport du directeur exécutif : (confirmé pour la 48^e réunion du CCP)** Le rapport du directeur exécutif est un point permanent à l'ordre du jour de toutes les réunions du CCP. Traditionnellement, la directrice exécutive publie une ébauche du rapport avant la réunion. Le rapport complet est publié à la suite du discours qu'elle a prononcé au CCP. Le rapport présente les réalisations les plus importantes de la riposte mondiale au sida depuis la dernière réunion du CCP, ainsi que l'accent mis sur les défis restants.
- **Rapport du comité des organismes coparrainants (COC) : (confirmé pour la 48^e réunion du CCP)** Ce rapport est présenté par l'OMS, qui est le président du comité des organismes coparrainants cette année.
- **Rapport du représentant des ONG : (reporté à la 49^e réunion du CCP)** Le rapport des ONG est rédigé par la délégation des ONG, généralement à la suite de consultations approfondies avec la société civile dans le monde entier, sur un sujet de son choix. La délégation des ONG pourra vous guider quant au meilleur moment pour la présentation de son rapport. Son rapport le plus récent a été présenté en décembre et portait sur l'histoire des contributions des délégations des ONG à la gouvernance de l'ONUSIDA.
- **Leadership dans la riposte au sida : (confirmé pour la 48^e réunion du CCP)** Le directeur exécutif invite occasionnellement un orateur à présenter un sujet spécifique.

Les membres du bureau du CCP ont exprimé le souhait de voir le point sur la riposte au sida maintenu à ce CCP avec un orateur mobilisateur choisi pour donner le ton de la réunion du CCP et redynamiser la riposte après une année difficile.

- **Suivi du débat thématique sur le cancer du col de l'utérus et le VIH : (confirmé pour la 48^e réunion du CCP)** Comme vous le savez peut-être, chaque

CCP a un segment thématique sur un sujet opportun choisi par le CCP. Ce débat thématique a lieu le dernier jour du CCP, après le débat consacré à la prise de décisions, et comprend des groupes d'orateurs. Il n'y a pas de prise de décision sur le débat thématique à cette réunion pour donner aux représentants le temps et l'espace nécessaires pour participer réellement aux discussions. Lors de la réunion suivante du CCP, un rapport récapitulant les présentations et discussions du segment thématique est fourni pour la prise de décision potentielle. Le présent rapport, intitulé « Suivi du débat thématique », portera sur le thème de la 47^e réunion du CCP : *Action pour le cancer du col de l'utérus et le VIH*. Le rapport de synthèse est en cours de finalisation et sera envoyé au bureau pour examen et approbation.

- **Mise à jour sur les questions stratégiques de gestion des ressources humaines : (confirmé pour la 48^e réunion du CCP)** En réponse à la demande du CCP lors de sa 30^e réunion en juin 2012, cette mise à jour fournit des informations sur les activités de gestion des ressources humaines entreprises par le secrétariat du programme commun pour une période de rapport allant d'avril 2019 à mars 2020. Comme demandé lors de la 47^e réunion du CCP, ce rapport fera également le point sur les préoccupations exprimées par l'association du personnel de l'ONUSIDA lors de la 47^e réunion du CCP.
- **Déclaration du représentant de l'association du personnel de l'ONUSIDA : (confirmé pour la 48^e réunion du CCP)** La déclaration de l'association du personnel du secrétariat de l'ONUSIDA donne un bref aperçu des questions prioritaires qui touchent le personnel de l'ONUSIDA. Le président de l'association du personnel effectue la déclaration.
- **UBRAF : (confirmé pour la 48^e réunion du CCP)** L'UBRAF inclut les deux sous-points suivants :
 - Rapport d'exécution : il s'agit généralement d'un ensemble de quatre documents comprenant un résumé analytique, des rapports organisationnels, des rapports nationaux et régionaux et des rapports sur les domaines de résultats stratégiques
 - Rapport financier : états financiers vérifiés et mise à jour financière

Les membres du bureau ont réitéré leur soutien au paquet révisé tel qu'il a été présenté aux 44^e et 46^e réunions du CCP.

- **Rapports de surveillance organisationnelle : (confirmé pour la 48^e réunion du CCP)**
 - Comme vous vous en souviendrez, il s'agissait d'une recommandation du CCI à la directrice exécutive, qui a annoncé son intention de la mettre en œuvre à l'avenir.
 - Le CCP a accepté cette intention dans le point de décision 9.4 issu de la 45^e réunion du CCP, qui dispose que le CCP « Apprécie et affirme l'engagement du directeur exécutif à établir un point distinct régulier à l'ordre du jour, en consultation avec le bureau du conseil de coordination du programme, pour couvrir les audits internes et externes, la déontologie et d'autres sujets ayant

trait à la responsabilité présentés au conseil par le biais des rapports respectifs des fonctions indépendantes appropriées à partir de la 46^e réunion du conseil de coordination du programme. »

- Ces rapports avaient déjà été remis au CCP en tant qu'annexes à d'autres rapports, tels que le rapport financier et la mise à jour sur la gestion des ressources humaines.
- **Débat thématique : (confirmé pour la 48^e réunion du CCP)** *La COVID-19 et le VIH : soutenir les réponses au VIH et reconstruire des réponses au VIH meilleures et plus équitables.* Le thème des segments thématiques pour 2021 a été décidé par le CCP lors de sa 47^e session. Conformément à la pratique établie, le secrétariat prépare actuellement le processus et le calendrier de création d'un groupe de travail du CCP chargé de préparer le débat thématique. Un appel à manifestation d'intérêt pour faire partie du groupe de travail sera envoyé d'ici fin février.

Questions susceptibles d'être examinées lors de la 48^e réunion du CCP

- **Nouveau cadre de résultats et de responsabilisation 2022-2026, y compris le budget pour 2022-2023 : (confirmé pour la 48^e réunion du CCP)**
 - Ce nouvel UBRAF viendra compléter la stratégie mondiale de lutte contre le sida 2022-2026.
 - La mise à jour de ce cadre sera fournie lors de la session spéciale de mars.
- **Mise à jour sur la mise en œuvre de la réponse pour les populations migrantes et mobiles (précédemment tirée d'un rapport de la délégation des ONG) : (confirmé pour la 48^e réunion du CCP)**
 - Rappelant le point 4.7 de la décision issue de la 43^e réunion, « Prie le programme commun de présenter un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la riposte au sida pour les populations migrantes et mobiles, ainsi que pour les réfugiés et les populations touchées par la crise, selon qu'il convient. »
 - Le bureau du CCP a décidé en 2020 que ce point de l'ordre du jour serait reporté à 2021.
 - Le secrétariat a indiqué qu'il est prêt à faire rapport en juin ou en décembre 2021.

Les membres du bureau ont indiqué que ce rapport serait opportun compte tenu de l'impact de la COVID sur les populations migrantes et mobiles.

- **Mise à jour sur le VIH dans les prisons et autres lieux fermés :**
 - Rappelant le point 8.3 de la décision de la 41^e réunion du CCP, « Prie le programme commun de faire état des progrès accomplis et des mesures concrètes prises à ce sujet lors d'une réunion du conseil de coordination du programme en 2020. »
 - Le bureau du CCP a décidé en 2020 que ce point de l'ordre du jour serait reporté à 2021.

Compte tenu du nombre de points à l'ordre du jour, le bureau du CCP a décidé de reporter l'examen de ce point à la 49^{ème} réunion du CCP.

- **Équipe spéciale sur les réponses dirigées par la communauté**

- Rappelant la décision 6.2 prise lors de la 45^e réunion du CCP au titre du point à l'ordre du jour intitulé « Rapport intérimaire sur les obstacles à un financement efficace des interventions menées par les communautés » :
- « Rappelant le point 10.4b de la décision de la 43^e réunion du conseil de coordination du programme, demande au programme commun de convoquer une équipe spéciale multipartite géographiquement équilibrée ouverte à tous les États membres et de présenter un rapport sur le processus au conseil de coordination du programme à sa 46^e session »
- Rappelant le point 10.4 de la décision, « Prie le programme commun de :
 - convoquer une équipe spéciale composée de divers donateurs, pays d'exécution et représentants de la société civile, y compris des représentants des personnes vivant avec le VIH, des femmes, adolescentes et jeunes femmes, des jeunes et des populations clés, afin de normaliser l'utilisation des définitions, y compris les termes « riposte communautaire au sida » et « catalyseurs sociaux » et de recommander de bonnes pratiques et des modalités améliorées pour assurer l'accès au financement des organisations communautaires et des réseaux locaux. »

Compte tenu du nombre de points à l'ordre du jour et pour s'aligner sur le calendrier du groupe consultatif technique et de suivi de l'ONUSIDA, le bureau du CCP a décidé de renvoyer ce point à l'ordre du jour à une réunion ultérieure du CCP.

- **Plan d'évaluation**

- Rappelant le point 9.2 de la décision issue de la 47^e réunion du CCP : « Se félicite des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la politique d'évaluation et du plan d'évaluation, salue le travail important accompli par le comité consultatif d'experts à l'appui du bureau d'évaluation de l'ONUSIDA et demande que le prochain rapport annuel soit présenté au Conseil de coordination du programme en 2021. »
- Lors de sa réunion de novembre 2020, le bureau du CCP a suggéré que le prochain rapport annuel soit présenté à la 49^e réunion du CCP afin de s'aligner sur la publication des évaluations.

Compte tenu du nombre de points inscrits à l'ordre du jour et pour s'aligner sur le calendrier des évaluations, le bureau du CCP a décidé de reporter l'examen de ce point à la 49^e réunion du CCP.

- **Rapport sur les progrès accomplis quant à l'action visant à réduire la stigmatisation et la discrimination sous toutes ses formes**

- Rappelant le point 8.2 de la décision de la 45^e réunion du CCP, « Prie le programme commun de l'ONUSIDA de : d) faire rapport au conseil de coordination du programme sur les progrès accomplis dans la réduction de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH. »

- Le dernier rapport sur la stigmatisation et la discrimination a été remis à la 45^e réunion du CCP en décembre 2019.

Les membres du bureau du CCP ont souligné l'importance de ce point à l'ordre du jour et de recevoir une mise à jour concernant le partenariat mondial contre la stigmatisation et la discrimination. Compte tenu du nombre de points à l'ordre du jour, le président du bureau du CCP a suggéré que le bureau prenne une décision après avoir reçu le projet l'ordre du jour dans les délais ainsi que les conseils du secrétariat.

Sur la base de ces confirmations, le président a demandé au secrétariat de rédiger un ordre du jour et un calendrier à soumettre pour approbation par courrier électronique. Une fois approuvé, l'ordre du jour sera publié en ligne.

5. Création du comité consultatif indépendant pour les questions de contrôle externe

Le bureau recevra une mise à jour sur l'établissement du comité consultatif de surveillance externe indépendant, suite à l'approbation des termes de référence lors de la 47^e réunion du CCP.

Avant la réunion, les membres du bureau du CCP ont reçu un projet de calendrier pour l'établissement du comité consultatif de surveillance externe indépendant. Le président rappelle que le CCP a approuvé la création et le mandat du comité lors de la 47^e réunion du CCP.

Le président donne la parole au secrétariat pour présenter le calendrier :

- Selon les termes de référence du comité consultatif de contrôle externe, « Le directeur exécutif d'ONUSIDA va, en consultation avec le bureau du CCP :
 - a) lancer un appel à manifestation d'intérêt auprès de personnes dûment qualifiées et expérimentées par le biais de publicités dans des magazines et/ou journaux internationaux réputés à large diffusion géographique, et sur Internet ;
 - b) informer les membres et les observateurs du CCP du processus de recherche ;
 - c) faire appel à un consultant externe ou à une agence de recherche professionnelle spécialisée dans le recrutement pour des postes de direction, afin de filtrer toutes les candidatures, d'interviewer les candidats jugés appropriés et de préparer une liste restreinte de candidats les plus appropriés en fonction des critères de recrutement. Lors de la finalisation de la liste restreinte, il sera dûment tenu compte de la diversité mentionnée au paragraphe 10. Le consultant doit fournir un rapport contenant une brève évaluation des candidats non retenus ; et
 - d) constituer un jury de sélection ; les décisions du jury de sélection seront prises par consensus ; si un consensus ne peut être atteint, la question sera renvoyée au bureau du CCP.
- Le bureau du CCP examine la sélection finale des candidats et, s'il y a accord total, la renvoie au CCP pour examen et approbation finaux. Si le

bureau ne parvient pas à un accord complet, la question sera renvoyée au CCP. »

- Comme indiqué dans le calendrier (annexe 3), le directeur exécutif prévoit de lancer prochainement le recrutement d'un consultant externe ou d'une société de recherche professionnelle dans le but de procéder à la sélection des membres avant la 48^e réunion du CCP en juin. Le CCP approuverait ensuite le comité entre les sessions.
- Le secrétariat prévoit que le comité soit opérationnel à l'automne et puisse fournir, à la demande du bureau, un rapport d'étape sur sa mise en place et ses travaux lors de la 49^e réunion du CCP.
- Le comité présentera ensuite son premier rapport annuel officiel en juin 2022.

Les membres du bureau ont noté qu'il importait d'accorder suffisamment de temps pour trouver et sélectionner des membres qualifiés, en particulier à l'ère de la COVID.

6. Autres questions

Le secrétariat a rappelé qu'il y aura deux rapports cette année, qui formeront la base de la résolution 2021 du Conseil économique et social : le rapport du CCP et le rapport traditionnel du directeur exécutif de l'ONUSIDA tel que transmis par le secrétaire général.

Le président remercie les membres du bureau de leur temps et prononce la clôture de la réunion.

Annexes : la version française des annexes viendra sous peu

Tableau de suivi des décisions du CCP

Résumé des observations du CCP sur la stratégie lors de la 47^e réunion du CCP

Calendrier du rapport du CCP au Conseil économique et social

Calendrier de mise en place du comité de contrôle et de responsabilisation